



3. Déclaration CGT sur le point Economique

Mme La Directrice,

Depuis plusieurs mois maintenant, les agents de GRDF sont inquiets. Ils se demandent si leur avenir est aussi vert que ce que vos prédécesseurs ont essayé de leur faire croire.

La RE 2020, le DPE 2021, la SNBC, les différents projets de réorganisations, les scissions de la maison mère Engie comme à EDF, le risque qui pèse sur l'avenir de la branche des IEG, les dénonciations successives de textes statutaires, le démixtage des UON, l'application de la fin des TRV, les nouvelles perspectives hallucinantes d'organisation des zones d'intervention d'urgence, ...sont autant de préoccupations du personnel quant à leur avenir et celui de l'entreprise.

- Sur quelle base de calcul sera établi le tarif agent Gaz au 1er janvier 2023 avec la disparition du tarif réglementé historique ?
- Que pensez-vous de l'élargissement des zones d'interventions d'urgence avec l'accroissement du temps d'intervention, sacrifiant de fait le Service Public du Gaz au profit de la rentabilité financière ? Comment les concédants accueillent-ils vos choix ?
- Que pensez-vous du rallongement de la durée de vie des branchements PE ?
- Quelle place le Gaz va-t-il avoir dans le paysage français d'ici 15 ans ?
- La perspective d'investissements sur le verdissement du Gaz vous semble-t-elle à la hauteur des enjeux et comment la CRE réagit-elle sur son accompagnement dans l'avenir ?
- Comment comptez-vous défendre la place du Gaz en France dans un mix énergétique garantissant une sécurité d'approvisionnement à l'avenir ?
- Comment allez-vous pouvoir garantir des remontées de dividendes aussi conséquentes que celles de vos prédécesseurs avec la fin de la prime d'émission sans revenir sur vos engagements sur la période tarifaire ?

La liste est encore longue !

Mais peut-être faut-il nous attendre à ce que Total Energie change une fois de plus d'enseigne pour devenir Total Engie !

Savez-vous Madame La Directrice qu'en ce moment même Total Energie entreprend une action de démarchage auprès des collègues d'EDF SA. Elle leur propose des contrats en CDI, sortis du Statut des IEG, avec pas moins de 800 euros d'augmentation de salaire par mois ainsi que la prise en charge à hauteur de 20% de la facture énergétique de leur domicile principal. Ce même démarchage va-t-il s'opérer auprès des collègues de GRDF ? Mais surtout comment GRDF va réagir pour obtenir l'adhésion de l'ensemble des agents à son projet d'avenir ?

En tout état de cause, pour la CGT, la Direction doit être transparente, honnête et claire envers les agents. C'est de votre responsabilité de Directrice Générale ! Surtout quand on sait qui a été nommé pour gérer

l'ensemble des infrastructures gazières pour le groupe afin de lui garantir ses intérêts propres, mais surtout celui de ses actionnaires.

Votre intervention d'aujourd'hui au CSE-C apportera assurément des réponses à nos questions. En tout cas, nous sommes persuadés que le personnel y sera attentif.

Nous espérons que vous ne serez pas la fossoyeuse de notre belle entreprise de services publics à laquelle les agents sont attachés et vous laissons la parole.

À Paris,

Le 23 septembre 2021